

Finale du Championnat de Ligue des Hauts de France

# PATINAGE ARTISTIQUE

26-27  
AVRIL  
2025



Patinoire  
Valigloo

Coupe  
de la

Entrée gratuite  
Espace boutique  
Petite restauration

# Dentette

club@clubshvc.fr • clubshvc.fr • 06 77 93 02 44 • Valigloo, rue de Sologne, 59770 Marly



Ville de  
Valenciennes

Equalia



Mesdames et Messieurs les présidents de club,

Le comité directeur du Skate Hainaut Valenciennes Club (SHVC) a le plaisir de vous inviter à la :

## COUPE DE LA DENTELLE

Finale du Championnat de Ligue Haut De France de patinage artistique

les **26 et 27 avril 2025**

à la patinoire **Valigloo, rue de Sologne, 59770 Marly**

La compétition sera ouverte aux catégories suivantes :

<b>Nationale</b>	Poussins à Seniors	Homme et Femme
<b>Fédérale</b>	Novices à Seniors	Homme et Femme
<b>Régionale</b>	R1, R2, R3 (A, B, C)	Homme et Femme
<b>Adulte</b>		Homme et Femme

Pour toutes les filières, le règlement CSNPA 2024/2025 sera appliqué.

La catégorie adulte sera ouverte en fonction des possibilités d'horaires et de places.

Pour les catégories Nationale Novice, Junior et Senior, seul le programme libre sera jugé.

La compétition sera **support de médailles** sous réserve d'un panel de juge conforme.

### DATES A RETENIR

<b>Date limite des inscriptions :</b>	<b>05 mars 2025</b>
Date limite de validation des participants :	12 mars 2025
<b>Date limite de réception du règlement :</b>	<b>03 avril 2025</b>
Date limite d'envoi des musiques et saisie des contenus de programme :	12 avril 2025
Tirage au sort :	16 avril 2025
<b>Compétition :</b>	<b>26-27 avril 2025</b>

### CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Cette compétition est ouverte à la participation de patineurs d'autres ligues. Nous vous remercions de procéder à l'ensemble de vos inscriptions en une seule fois. Nous procéderons ensuite à un enregistrement des patineurs par ordre d'inscription **avec priorité aux patineurs de la ligue des Hauts de France**.

Le nombre de participants étant limité, le club se réserve le droit de refuser des inscriptions dès que le quota sera atteint. A l'issue des inscriptions, nous informerons les clubs des patineurs retenus.

Les patineurs de toutes catégories doivent impérativement être en possession d'une licence compétition ou d'une extension en patinage artistique délivrée par la FFSG pour la saison 2024/2025 valide au moment de la date d'inscription limite.

Les patineurs doivent être inscrits dans la catégorie d'âge conformément au règlement CSNPA en vigueur au moment de la compétition (2024/2025).

L'organisation se réserve le droit de conserver une avance de 45 minutes sur les horaires de la compétition. Les candidats s'engagent à respecter les horaires et devront être présents à la patinoire au moins 45 minutes avant le début des épreuves.

La licence pourra être demandée le jour de la compétition.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT

### Inscription

Les inscriptions sont à transmettre avant le **05 mars 2025** par mail (avec le formulaire complété) à [artistique@clubshvc.fr](mailto:artistique@clubshvc.fr), copie [club@clubshvc.fr](mailto:club@clubshvc.fr).

### Règlement des droits d'inscription

Le montant des droits d'inscription est fixé à **47€ par participant** pour toutes les filières.

Le règlement devra nous parvenir avant le **03 avril 2025** soit :

- Par chèque à l'ordre du « **SHVC** »
- Par virement bancaire. Merci de bien préciser dans le libellé du virement : « **Coupe de la Dentelle – Nom du club** » et d'envoyer une copie du règlement effectué à l'adresse [tresorier@clubshvc.fr](mailto:tresorier@clubshvc.fr)

L'inscription des patineurs ne sera définitivement validée qu'à la réception du règlement des droits d'inscription.

Adresse postale pour règlement par chèque	Coordonnées bancaires pour règlement par virement								
<p><b>Skate Hainaut Valenciennes Club</b> Maison des Associations 84, rue du Faubourg de Paris 59300 Valenciennes</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE</div> <p style="text-align: center;">Titulaire <b>SKATE HAINAUT VALENCIENNES CLUB</b></p> <p style="text-align: center;">Domiciliation <b>SG VALENCIENNES CENTRE (02170) 44 RUE DE PARIS 59304 VALENCIENNES</b></p> <p style="text-align: center;">Référence bancaire</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="font-size: small;">Code banque</th> <th style="font-size: small;">Code guichet</th> <th style="font-size: small;">N° compte</th> <th style="font-size: small;">Clé RIB</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;"><b>30003</b></td> <td style="text-align: center;"><b>02170</b></td> <td style="text-align: center;"><b>00037267727</b></td> <td style="text-align: center;"><b>77</b></td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">IBAN : <b>FR76 3000 3021 7000 0372 6772 777</b> BIC-ADRESSE SWIFT : <b>SOGEFRPP</b></p>	Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB	<b>30003</b>	<b>02170</b>	<b>00037267727</b>	<b>77</b>
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB						
<b>30003</b>	<b>02170</b>	<b>00037267727</b>	<b>77</b>						

Les droits d'inscription versés restent définitivement acquis au club organisateur. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical).

## Musique

Les musiques doivent être envoyées au format mp3 avant le **12 avril 2025** par mail à l'adresse [artistique@clubshvc.fr](mailto:artistique@clubshvc.fr), copie [club@clubshvc.fr](mailto:club@clubshvc.fr) - soit en pièce jointe, soit à l'aide d'un lien de téléchargement (type WeTransfer).

Le nom des fichiers musicaux devra être au format « Catégorie-Sexe-Nom Prénom » du patineur (par exemple *R1 Minimes-F-DUPONT Claire.mp3*). Les patineurs devront être en possession d'une clé USB contenant uniquement la musique de leur programme. En cas de dysfonctionnement, la lecture des musiques se fera via clé USB.

## MODALITES D'ACCUEIL ET D'ORGANISATION

### Accueil

Les patineurs participants ainsi que les officiels sont invités à se faire enregistrer dès leur arrivée sur site.

Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition.

### Règlement national et éléments techniques

Le règlement national en vigueur est accessible sur le [site de la CSNPA](#).

## Organisation

L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité du Club Organisateur qui se réserve la possibilité et le droit de prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Toutes les décisions se rapportant à ces éventuelles dispositions seront prises en accord avec le Juge-Arbitre.

## Droit à l'image

Tous les participants à la compétition (patineurs, accompagnateurs, spectateurs...) autorisent l'utilisation de leurs images fixes ou en mouvement, les représentants, sans aucune compensation financière.

Ce droit est valable avant, pendant et après la Compétition.

Espérant vous recevoir bientôt dans notre patinoire, nous vous adressons nos salutations sportives.

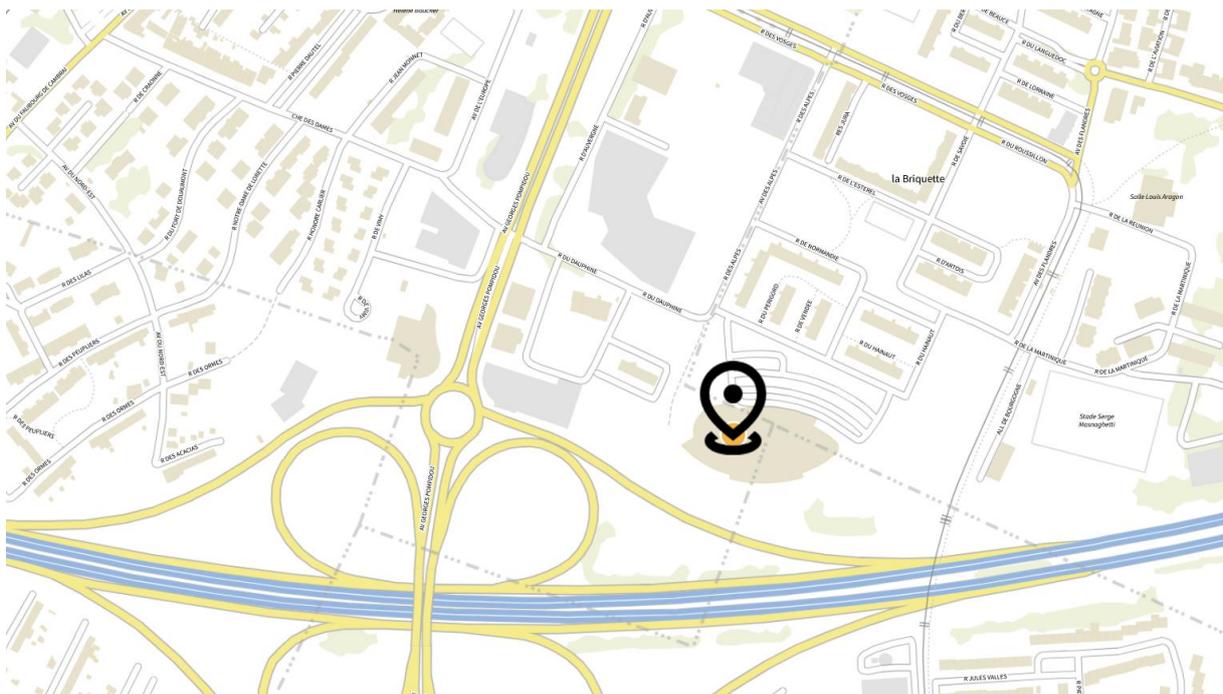
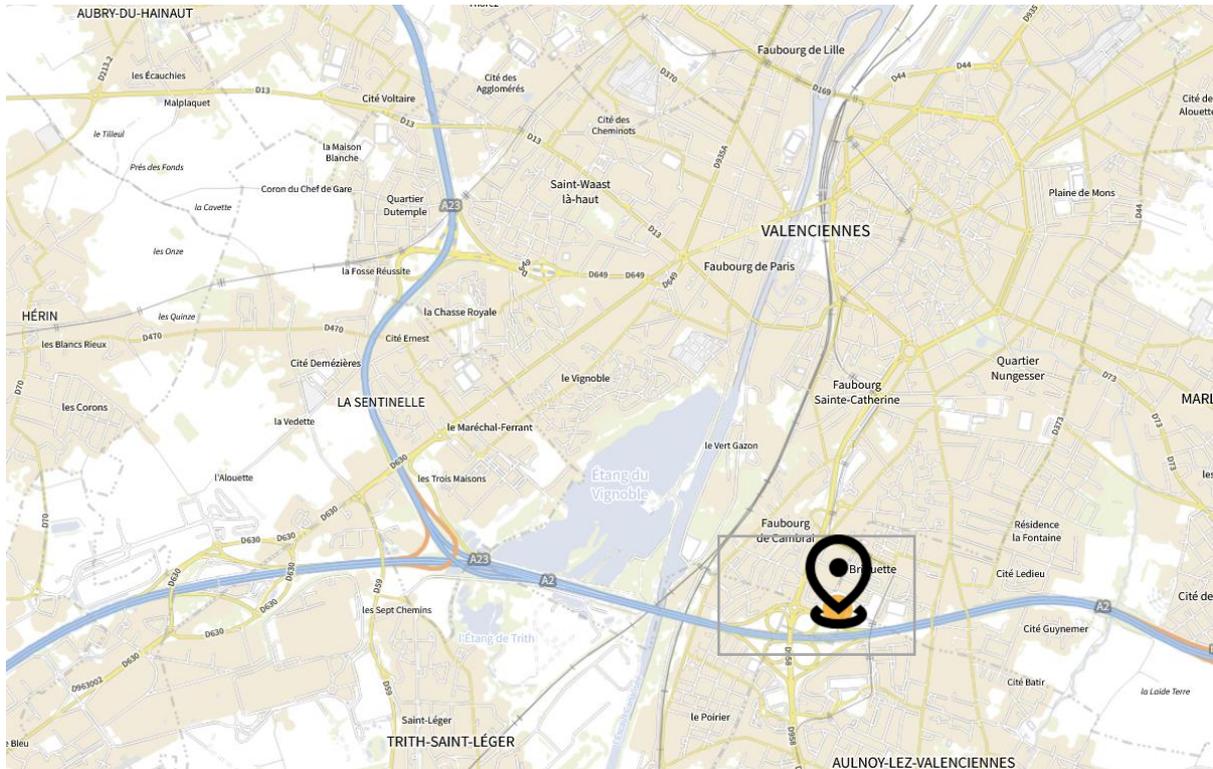
Pour le comité directeur du SHVC,  
Charles-André Lemarié, Président

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Accès



Patinoire Valigloo  
Rue de Sologne, 59770 Marly



## Contacts

Pour toute information et/ou précision vous pouvez nous joindre par mail ou téléphone :

Aurore Gostiaux	Responsable artistique	<a href="mailto:artistique@clubshvc.fr">artistique@clubshvc.fr</a>	
Charles-André Lemarié	Président du SHVC	<a href="mailto:president@clubshvc.fr">president@clubshvc.fr</a>	06 77 93 02 44

## Restauration

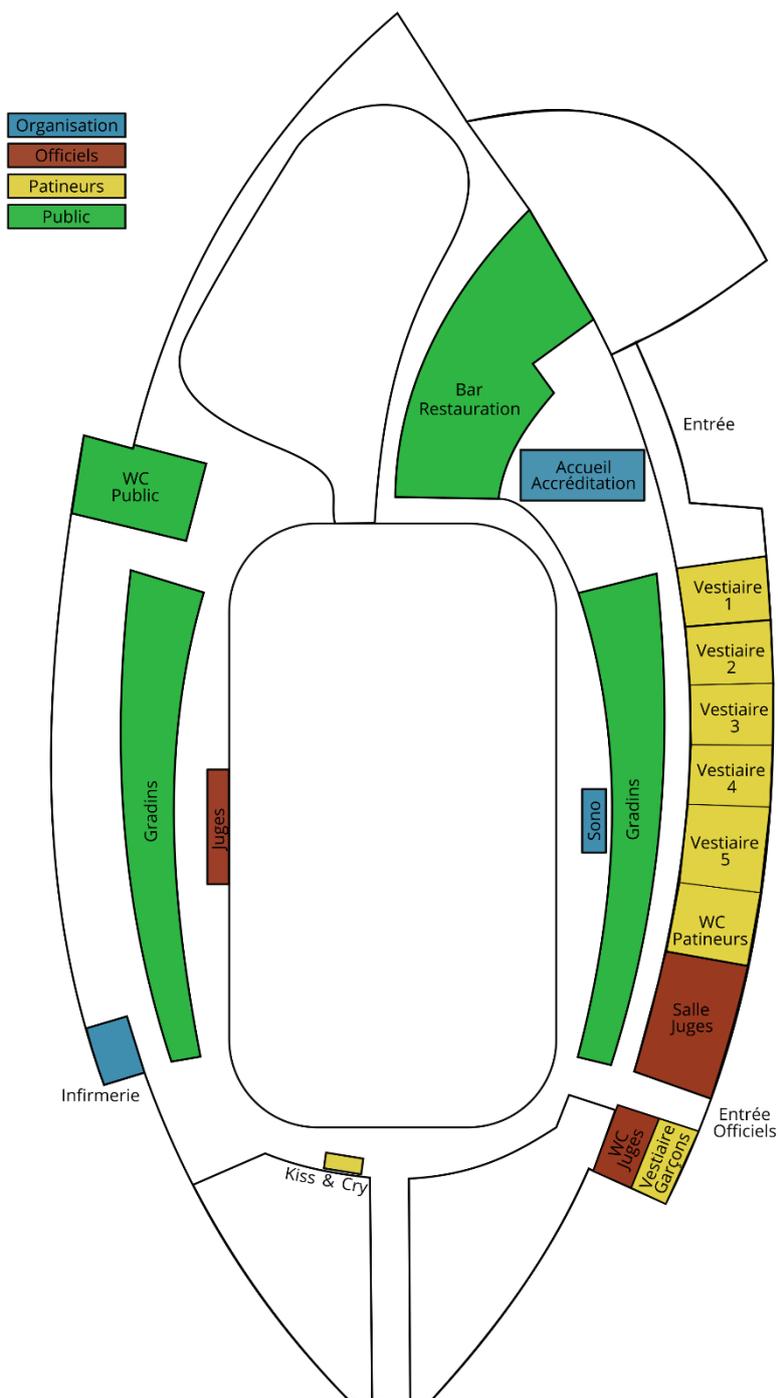
Vous trouverez au sein de la patinoire un espace buvette et restauration rapide, avec des boissons chaudes et froides.

Règlement par carte bancaire accepté.

## Hébergement

Une liste des différentes offres d'hébergement disponibles est accessible auprès de l'office du tourisme de Valenciennes : <https://www.tourismevalenciennes.fr/sejourner-a-valenciennes>

# Plan de la patinoire



## CONSIGNES

Merci de ne pas circuler en patins dans les gradins et le hall d'entrée de la patinoire.

Les pique-niques dans le bar ou le hall d'entrée ne sont pas autorisés.